

SECRETARIAT GENERAL  
A LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION,  
DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT

SERVICE DE LA GESTION DU PERSONNEL  
DES JURIDICTIONS ET DES SERVICES  
JUDICIAIRES

Décret n° 2023-1578 du 19 septembre 2023  
Portant intégration et nomination dans  
la magistrature congolaise de certains auditeurs  
de justice, en tête : **YOKA Venance Chancel**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la constitution ;

**VISAS:** Vu la loi n° 022-92 du 20 août 1992, portant organisation du pouvoir judiciaire en République du Congo ;

Vu la loi n° 19-99 du 15 avril 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 022-92 du 20 Août 1992, portant organisation du pouvoir judiciaire en République du Congo ;

Vu la loi n° 23-92 du 20 août 1992, portant statut de la magistrature ;

Vu la loi n° 15-99 du 15 Avril 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 23-92 du 20 août 1992, portant statut de la magistrature ;

Vu la loi n° 77-2022 du 27 décembre 2022, portant loi de finances pour l'année 2023 ;

Vu le décret n° 2017-260 du 25 juillet 2017 portant organisation du ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ;

Vu le décret n° 2003-99 du 07 juillet 2003, relatif aux attributions du ministre de la justice et des droits humains ;

Vu le décret n° 99-85 du 15 mai 1999, portant attributions et organisation du secrétariat général à la justice ;

Vu le décret n° 62-130 MF du 09 mai 1962, fixant le régime de rémunération des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2000-124 du 1<sup>er</sup> juillet 2000 portant reversement des magistrats ;

Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003, relatif à l'exercice du pouvoir réglementaire ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022, portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-448 du 14 septembre 2021, portant nomination des auditeurs de justice, en tête : **AKIANA Théonelle Tonhy Lenhautre** ;

Vu le procès-verbal de délibération du 1<sup>er</sup> juin 2023 de l'année académique 2021-2022 ;

Vu les dossiers des intéressés.

DECRETE :

**Article 1 :** Les auditeurs de justice dont les noms et prénoms suivent, de nationalité congolaise, diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Congo, option : magistrature, sont intégrés et nommés dans la magistrature congolaise en qualité de magistrat de 2<sup>ème</sup> grade, 2<sup>ème</sup> groupe, 1<sup>er</sup> échelon, indice 4275.

Il s'agit de :

- 1- YOKA Venance Chancel, né le 11 février 1994 à Brazzaville ;
- 2- OMBISSA EDZEMOU Bénie Paulette, née le 22 août 1995 à Brazzaville ;
- 3- MANCKOUNDIA Gloire Claude Josias, né le 11 juillet 1997 à Brazzaville ;
- 4- NDZIEMHET MBAMA Hermann Arnaud, né le 23 juin 1991 à Pointe-Noire ;
- 5- MASSIALA MOUKOKO NGALA Charnela Jodie Edney, née le 30 juin 1993 à Pointe-Noire ;
- 6- OKOUERE Eliane Fluvianne, née le 22 janvier 1990 à Brazzaville ;
- 7- KALEVOU Stévie Sybelle, née le 2 août 1992 à Owando ;
- 8- TTOUA Huldrich, né le 4 mai 1996 à Ongogni ;
- 9- NGUIMBY NSEMI Emycha Soham, née le 17 juin 1995 à Pointe-Noire ;
- 10- AKIANA Théonelle Tonhy Lenhautre, née le 21 mai 1995 à Brazzaville ;
- 11- NYONGO OFEMBA Martelle Ginette, née le 16 avril 1989 à Brazzaville ;
- 12- ZINGHYS Calhaire Grácia, née le 9 avril 1991 à Ngabé ;
- 13- N'GOKA MBISSY NDELIWA Joël Stevis, né le 11 juillet 1993 à Brazzaville ;
- 14- OBAMI Gerold, né le 15 octobre 1995 à Gamboma ;
- 15- YOKA Cédric Guellor, né le 27 février 1989 à Brazzaville ;
- 16- PEMBA - GOMA Patrick Emmanuel, né le 11 juin 1994 à Brazzaville ;
- 17- PONGAULT KOUMOU MOKEMO Rodrigue, né le 8 mai 1989 à Brazzaville ;
- 18- DOUNIAMA Ida Bethelvie, née le 20 décembre 1996 à Gamboma ;
- 19- MOUASSA Gérard Espéret, né le 3 janvier 1985 à Pointe-Noire ;
- 20- MOUANDINGA Michèle Loréale, née le 23 avril 1990 à Brazzaville ;
- 21- NGOUNGA GUESSIERE Génia, née le 29 septembre 1992 à Brazzaville ;
- 22- POUTANCE ABENZOTE Paulicem, née le 20 mai 1990 à Brazzaville ;
- 23- SA Josse Loïck, né le 5 juillet 1992 à Brazzaville ;
- 24- TSEYI Jean Jacques Levrai, né le 21 janvier 1989 à Brazzaville ;
- 25- MIOGNANGUI ADZODIE Maria Xavière, née le 22 décembre 1990 à Makoua ;
- 26- ASSOUA NDZANGA Gilleon Staël, né le 25 février 1987 à Pointe-Noire ;
- 27- MONGO IMONGUI Audrey Prudence, née le 22 septembre 1987 à Brazzaville ;
- 28- NDOMBI Claire Leticia, née le 27 mars 1990 à Brazzaville ;
- 29- OLLESSA MASSALO Nancy Michelle, née le 22 décembre 1995 à Brazzaville ;
- 30- ANDZOUÉ OKASELE Rochelvy, née le 13 août 1989 à Brazzaville ;
- 31- MIACK Leslie Ruth, née le 16 septembre 1995 à Brazzaville ;
- 32- OSSA Altess de Miche, née le 10 février 1995 à Brazzaville ;
- 33- ONDZE NDINGA Jeorel Viali, né le 27 juin 1995 à Makoua ;
- 34- DINAWAKALA Brunel Dayan, né le 1<sup>er</sup> novembre 1988 à Loubomo ;
- 35- NDOUA Serge Rody Merveilleux, né le 05 décembre 1993 à Brazzaville ;
- 36- M'BOUSSA Jérémie Arnaud, né le 15 décembre 1994 à Brazzaville ;
- 37- POATY PAKA Marina Blanche, née le 4 novembre 1987 à Pointe-Noire ;
- 38- IBARA OMBOUA BOUYA, née le 20 avril 1990 à Brazzaville ;
- 39- NGAMOKOUBA Pascale Naomie Amelia, née le 23 avril 1997 à Brazzaville ;
- 40- BABOUNGOU POATY LANDOU Marines Jeantiana, née le 21 juillet 1993 à Brazzaville ;
- 41- EWENGUE Berlotte Galinda, née le 10 juillet 1995 à Brazzaville ;
- 42- PEMBELLOT Anaclet Stecy Divine, née le 16 novembre 1994 à Pointe-Noire ;

- 43- OSSEKE Yves Charlène, née le 09 mai 1991 à Loubomo;
- 44- NDINGA NGALA Délicia Vogelle, née le 23 février 1992 à Brazzaville;
- 45- OLLEBE ILEKA Priscilla Dordèche, née le 26 août 1994 à Brazzaville;
- 46- YOMBI ATSONO Mamie Nélore, née le 12 septembre 1996 à Owando;
- 47- MOUTEKE MOUANGA Lin Robert Hormisdas, né le 25 mars 1989 à Brazzaville;
- 48- MBANI Gastèle Bercia Harvine, née le 27 août 1992 à Brazzaville;
- 49- MAKOSSO Beercheba Bethanie, née le 20 février 1995 à Dolisie;
- 50- ITOUA Gernary, né le 14 avril 1987 à Mossaka;
- 51- ONDONGO Rostand Fresnel, né le 20 septembre 1989 à Ossaga Ollombo;
- 52- NKOUNKOU MAKAYA Chimelle, née le 24 août 1984 à Pointe-Noire;
- 53- MBOUBOU Gemayele, né le 6 octobre 1991 à Brazzaville;
- 54- KIBA MBOUALE Ganie, née le 11 juillet 1994 à Mokéko;
- 55- NIANGA - NGALESSAMI Dohel, né le 12 juin 1994 à Brazzaville;
- 56- EKA Juldas Haymar, né le 28 février 1990 à Owando;
- 57- MOUTOMBO Lumière Marie Paule Naggée, née le 26 juin 1989 à Pointe-Noire ;
- 58- MBONGO IGOMBA Sophie Profina, née le 16 février 1992 à Brazzaville ;
- 59- LENDANGA Gracia Godelh, né le 20 avril 1992 à Brazzaville ;
- 60- NGOKA Henri, né le 19 juillet 1989 à Ntokou ;
- 61- ELENGA AKOUELE Ange, né le 26 octobre 1993 à Mapeme ;
- 62- MOUAPOTHO Cécilia Charlotte, née le 28 juillet 1994 à Brazzaville ;
- 63- OLIEMI Jackson, né le 18 juillet 1990 à Libreville ;
- 64- NTSITSA Schède Gaëlvie, née le 07 décembre 1995 à Brazzaville ;
- 65- FREDERIC - N'GOMA Candys Patricia, née le 10 septembre 1989 à Pointe-Noire ;
- 66- NGOUEMBE ATTONGUI Guy Blanchard, né le 22 octobre 1988 à Owando.

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date effective de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

2023 - 1578

Brazzaville, le 19 septembre 2023

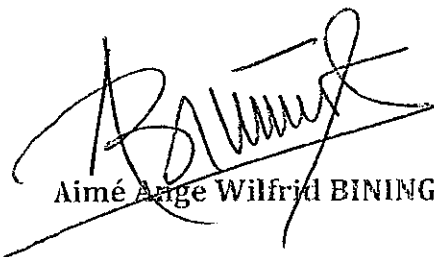
Par le Président de la République,

Denis SASSOU N'GUESSO

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

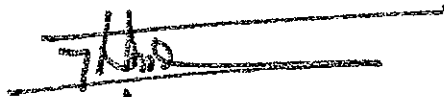
Anatole Collinet MAKOSSO

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, des  
Droits Humains et de la Promotion des Peuples  
Autochtones,



Aimé Ange Wilfrid BININGA

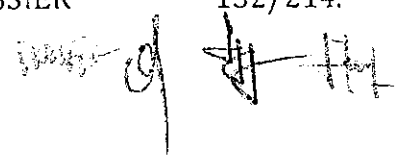
Le Ministre de l'Economie et des Finances,




Jean-Baptiste ONDAYE

AMPLIATIONS :

PM	2
MJDHPPA-CAB	2
SGJ-DAFE	2
Cour Suprême	2
DGB	2
DGCB	2
SGG/BC	2
JORC	2
INTERESSES	66
DOSSIER	132/214.



Le Ministre du Budget, des Comptes  
publics et du Portefeuille Public,



Ludovic NGATSE